1. Contrat

Votre Contrat (Home) Maintenance avec ENGIE est constitué des Conditions Contractuelles (Home) Maintenance et de cette fiche de prix. En cas de contradiction, les Conditions Contractuelles (Home) Maintenance prévalent sur cette fiche de prix.

2. Prix de l'entretien

2.1 Paiement mensuel

Le montant mensuel varie selon l'Installation concernée et selon le taux de TVA applicable (6% pour les habitations privées occupées depuis plus de 10 ans et 21% dans les autres cas).

	Prix par mois TVA excl.	Prix par mois TVA 6% incl.	Prix par mois TVA 21% incl.
Installation au mazout	19,33 €	20,49 €	23,39 €
Installation au gaz (Période d'Entretien d'1 an)	15,66 €	16,60 €	18,95 €
Installation au gaz (Période d'Entretien de 2 ans)	7,83 €	8,30 €	9,47 €

2.2 Paiement en une seule fois après que l'entretien ait été

Le montant unique varie selon l'Installation concernée et selon le taux de TVA applicable (6% pour les habitations privées occupées depuis plus de 10 ans et 21% dans les autres cas).

	Prix par entretien TVA excl.	Prix par entretien TVA 6% incl.	Prix par entretien TVA 21% incl.
Installation au mazout	231,96 €	245,88 €	280,67 €
Installation au gaz	187,92 €	199,20 €	227,38 €

3. Coûts supplémentaires

3.1 Frais de déplacements et tarifs en régie pour des travaux supplémentaires

Les frais de déplacement (inutile) s'élèvent à 70,69 € (TVA de 6% incl.) ou à 80,70 € (TVA de 21 % incl.) et les tarifs en régie pour des travaux supplémentaires s'élèvent à 39,45 € par demi-heure (TVA de 6% incl.) ou de 45,03 € par demi-heure (TVA de 21% incl.).

4. Indexation

Tous les prix mentionnés ci-dessus sont adaptés annuellement au 1er avril, en application de la formule d'indexation reprise dans les Conditions Contractuelles (Home) Maintenance. Vous pouvez toujours trouver les prix indexés sur la Page « vos données de chaudière ».